



Retour sur le CSE de mai 2026 : Situation économique et emploi

Au niveau de la situation financière, nous sommes en avance sur le budget, ce qui indique que la dynamique commerciale est bonne pour DPS, la situation est différente pour Cyber ou nous sommes en retard. Mais de façon globale, la situation économique est plutôt bien orientée.

Côté DSO, la tendance est orientée à 50 jours, ce qui est mieux qu'en 2025 où le DSO I2S était à 55 jours.

Votre CSE fait toujours un focus sur le travail du dimanche.

Malgré un gros écart sur le temps de travail pour un salarié (plus de 16h00 le dimanche), la situation est assez stable. En revanche, S3i vous recommande de déclarer toutes vos heures sup. , particulièrement le samedi, le dimanche, les jours fériés.

- Baisse des effectifs : 2083 -> 2072
- Avancement du recrutement : dans la norme.
- Baisse du niveau des intercontrats.
- Hausse de la sous-traitance.
- Niveau commercial : malgré une tendance commerciale améliorée, nous avons perdu de gros contrats.

Sujets à l'ordre du jour de la réunion du CSE du mois de mai 2026

- Mesures prises suite à l'augmentation du coût de l'essence. Une communication sur le recours au 3ème jour de télétravail (comme **S3i** l'avait préconisé) sera envoyée aux salariés.
 - Restitution du CSE Central avec un point sur le déménagement de Lyon (EVASYON) à partir de 2027, ainsi que sur le déménagement de Europarc.
 - Point sur la mise en œuvre de l'IA.
 - Vote pour désigner de nouveaux membres au sein des commissions Politique Sociale, Développement des compétences.
 - Point sur les **ASC** (Activités Sociales et Culturelles) : annulation de l'activité proposée par un membre de la **CGT** : nombre d'inscrits (2) trop insuffisant ! ...
 - Point sur le nouveau Congés de Naissance : attente du décret d'application.
 - Point sur les congés imposés aux salariés lorsque les sites clients ferment : vous n'êtes pas obligés de poser des congés. Votre hiérarchie peut vous demander de poser un RTTH, mais si vous souhaitez venir à l'agence, cela est également possible.
 - Astreintes : Point sur possibilité de saisir la journée de récupération. Roadmap 2026 n'inclut pas cet ajout. Voir en 2027.
 - Revalorisation du barème des astreintes : la CFTD et la CFE-CGC n'ont pas obtenu de revalorisation depuis 2023. Nous engageons ces deux organisations à demander une revalorisation de ce barème. Sinon, il y a l'accord 24/7 signé par **S3i** qui est plus avantageux.
- On dit ça, on n'a rien dit.**
- Point sur la feuille de salaire simplifiée (à force de la simplifier, on ne saura plus ce à quoi on cotise ☺).
 - Déménagement du local du CSE I2S au 6^{ème} étage à Latitude.



N'OUBLIEZ PAS NON PLUS QU'UNE PRIME VACANCES SERA VERSÉE À LA FIN DU MOIS DE JUIN : ON ESPÈRE ENVIRON 515€. A VOIR À LA FIN DU MOIS.

N'OUBLIEZ PAS DE DEMANDER LA MONÉTISATION DE VOS JOURS SUR VOTRE CET.

Notre site internet
www.s3i.fr

Pour nous contacter
contact@s3i-france.com

Retrouvez l'interview de notre RSS INETUM sur RTL dans la matinale de Thomas SOTTO sur l'IA ([Lien](#))

